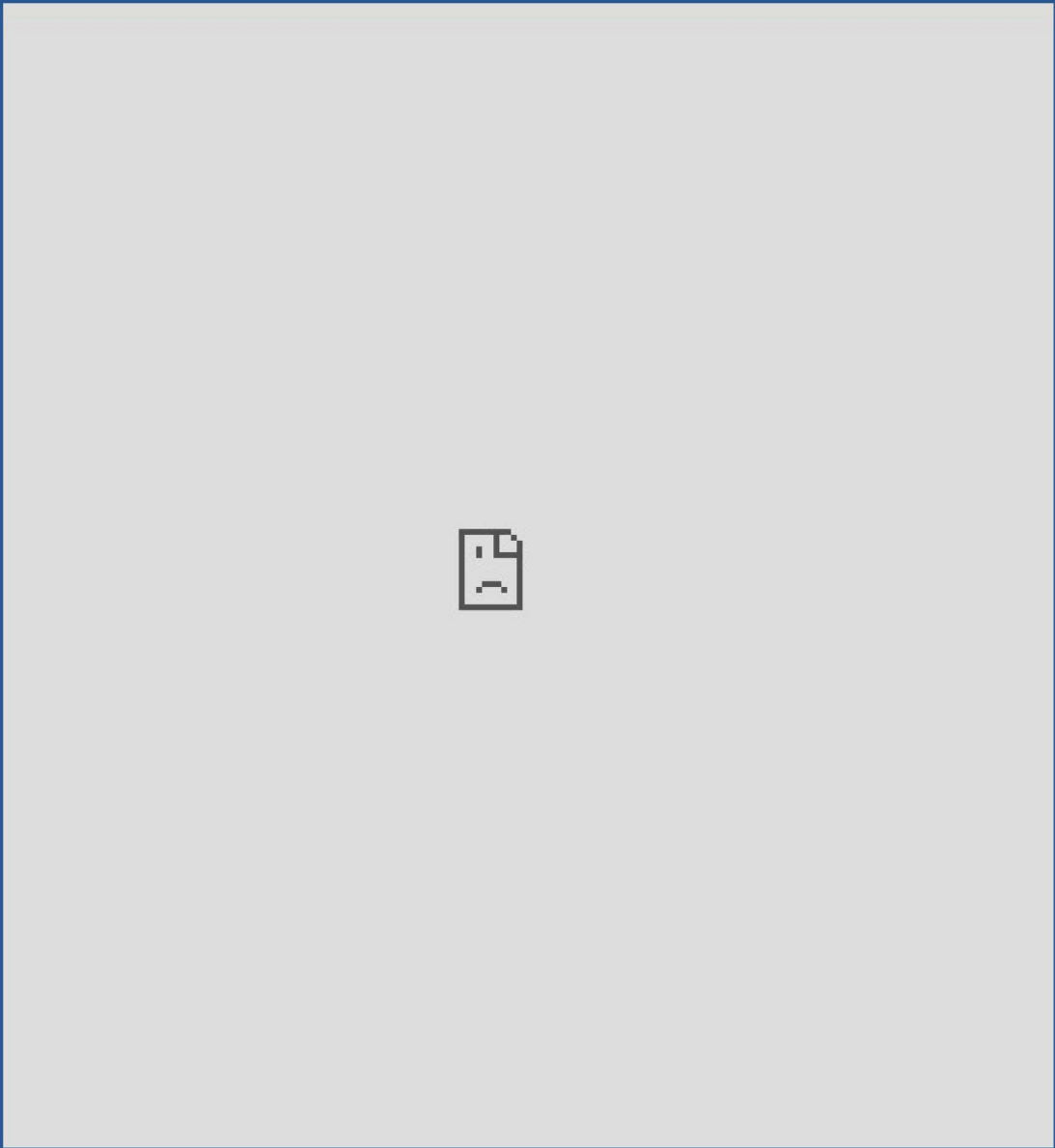


Affirmez
vos
Valeurs

Choisissez
votre
Réseau

Rejoignez
des
Battants



Une cotisation accessible et adaptée à
votre entreprise

L'adhésion à l'OPMR est fixée pour l'année 2025 à **20 € par an**.

Une **partie variable** de **8 € par salarié** s'ajoute pour les entreprises employant du personnel.

Pour les sociétés avec un grand nombre de salariés, la cotisation est plafonnée afin de rester équitable pour tous.



Consultez le programme complet
et rejoignez le mouvement !

C'est tout ou rien.

Vous avez sûrement lu mon premier message dans la page -A qui s'adresse-t-on ?'. Ici, je veux aller plus loin. **Je** veux vous convaincre. Vous convaincre que des solutions existent, qu'il y a toujours un moyen d'agir, de faire des actions concrètes.
Mais quelles sont les actions concrètes? Je veux répondre à cette question.

Il est indéniable que j'ai besoin **de temp-s, de ressources, et surtout de force**. Et cette force, c'est vous qui **me** la donnez. À chaque problématique que nous résolvons ensemble, je me convaincs encore plus profondément que les so'lutions sont là, sous nos **yeux**. Il suffit d'une chose : **être** accompagné, **être** conseillé. Mais pas par n'importe qui. Par les bonnes **personnes**. Et c'est là que se trouve la vraie difficulté.

Alors comment savoir qui écouter? Oui suivre? **Je** ne me fie qu'à une seule chose : ceux qui **se** battent. Ceux qui refusent de subir, qui cherchent des solutions plutôt que de se plaindre. **C'est** avec ces combattants que je veux avancer. C'est avec eux que l'OPMR grandit.

Je veux qu'on gagne. Je veux qu'on vive mieux. Et je suis convaincu que c'est en travaillant au plus proche de chacun de vous que le syndicat accomplira sa mission : **défendre ses adhérents et transformer son secteur**.

Kévin AMORY, Président OPMR
[Prenez contact par LinkedIn maintenant](#)

